

Commune de ROCHESSON
PLAN LOCAL D'URBANISME

PRÉFECTURE DES VOSGES
D.P.C.U.E. 4
Repl. 25 OCT. 2004
REPUBLIQUE FRANÇAISE

3f - Plan droit de préemption urbain (5 000ème)
Section Est

Cogit Habilis

Elaboration

délégation droit de
préemption urbain
du Conseil Municipal
du 21 juillet 2004

Echelle : 1/5 000ème

LEGENDE



Limite de zone ou secteur

UB

Dénomination de la zone ou du secteur



Secteur où le droit de préemption urbain produit
ses effets



